

Zeitschrift: Les cahiers des Musées de Môtiers
Herausgeber: Musée Jean-Jacques Rousseau
Band: - (1991)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MUSEE JEAN JACQUES ROUSSEAU

MUSEE REGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT

MUSEE DE LA FORET

L E S C A H I E R S

des

MUSEES DE MOTIERS
(Val-de-Travers)



Au Musée Rousseau

" R O U S S E A U , U N S U I S S E ? "

Exposition temporaire

1 9 9 1

JEAN-JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE,

A CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Le Citoyen de Geneve ne doit rien à des Magistrats injustes & incompetens, qui, sur un requistore calomnieux, ne le citent pas, mais le decretent. N'étant point sommé de comparoitre, il n'y est point obligé. L'on n'emploie contre lui que la force, & il s'y souftrait. Il secoue la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitaliere où l'on s'empresse d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans sa foiblesse il supporte un long voyage; il arrive & croit respirer dans une terre de liberté; il s'approche de sa Patrie, de cette Patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie & honorée: l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces....

Cahier n° 11